

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE ✎

L'année 2019 n'est certes pas encore terminée mais à un mois de passer en 2020, il est possible de **dresser quelques bilans, même provisoires.**

Incontestablement **les conditions météorologiques que nous avons vécues en 2019 resteront dans les mémoires.** En effet, entre d'importantes précipitations pluvieuses, de fréquents épisodes venteux et des pics de chaleur, tout a été dans la démesure. **Cela a eu des conséquences sur notre environnement, sur l'agriculture et bien entendu sur le moral de chacun.**

Administrativement, même si les registres d'état civil ne sont pas clos, 2019 a été exceptionnel. Côté décès cela restera une année noire avec dix sept défunts. Il faudrait remonter à loin pour en trouver autant. Côté naissances, le cru 2019 est globalement bon avec sept nouveaux nés. Enfin avec déjà cinq mariages (il pourrait y en avoir un sixième en décembre) c'est une des meilleures performances constatées sur les deux dernières décennies. Et c'est d'autant plus remarquable que sur les onze premiers mois de l'année ont été également conclus en mairie six PACS. Notons enfin qu'il y a eu aussi deux parrainages républicains (autrement appelés baptêmes civils). **C'est la preuve d'une bonne vitalité sur la Commune.**

Et on ne peut pas dresser un bilan annuel sans **penser aux départs et arrivées qui ont marqué notre territoire.** Je pense bien sûr à notre secrétaire de mairie Martine BAPTISTE remplacée par Yasmine BRUAND. Il y a eu également passage de relais au niveau de nos commerces. L'Ibérica a ainsi changé de mains en novembre : Dulcé et Joël ayant cédé le multiple rural communal à Sandra et Fred. Quelques mois plutôt le salon de coiffure a vu Caterina reprendre les ciseaux en lieu et place de Justine. **Le tissu commerçant conserve donc son attractivité.** Et il n'y a pas lieu de douter que ce sang neuf saura dynamiser encore davantage la Place des Borderies.

Comme vous le voyez **les onze premiers mois de 2019 ont été très riches en événements** qui peuvent influencer tant sur la vie de chacun que sur notre communauté villageoise. Il reste désormais un mois pour bien terminer 2019 et préparer les fêtes de Noël et du Premier de l'An. Que celles-ci soient les meilleures possibles et permettent à chacun de se retrouver en famille et entre amis.

IMPÔTS LOCAUX

En octobre, a été détaillé le calcul des taxes foncières. Pour compléter sachez que **lorsque vous payez 100 € sur le foncier bâti**, le Département perçoit 40,60 €, le service des Ordures Ménagères (CALITOM) 34 €, la Commune de LOUZAC SAINT ANDRÉ 24,80 € (soit un quart), l'Agglomération de Grand Cognac 0,20 €, la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) 0,20 € et divers organismes 0,20 €.

De même **sur 100 € de taxe d'habitation**, 51,10 € reviennent à la Commune de LOUZAC SAINT ANDRÉ (soit la moitié environ), 47,90 € à l'Agglomération de Grand Cognac, 0,50 € à la GEMAPI et 0,50 € à divers organismes.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 02 décembre
- lundi 16 décembre
- lundi 30 décembre

MAIRIE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, et donc de la trêve des confiseurs, **les services administratifs de la mairie seront fermés du mardi 31 décembre à 12 H au lundi 06 janvier à 9 H.**

THÉÂTRE

La Troupe théâtrale des Borderies présente sa nouvelle pièce le **samedi 18 janvier à la salle de l'école de Louzac**, puis jusqu'au 04 avril en tournée.

Sera donc joué pour dix neuf représentations « **Chat et souris** » de Ray Cooney.

Comme chaque saison les places sont numérotées et les **réservations ouvertes à partir du vendredi 03 janvier à 9 H.**

LES TENDANCES D'ÉLODIE

Désormais, **Elodie JOLLY reçoit ses clientes des « Tendances d'Elodie » au 4 rue des Ouches** (Lotissement du Chapitre).

AGENDA

DON DU SANG

Lundi 02 décembre 15 H 30
Collecte de sang à COGNAC (La Salamandre)
jusqu'à 19 H 30

PÉTANQUE

Samedi 07 décembre 14 H 00
Assemblée générale du Louzac Pétanque Club
à la salle des fêtes de Louzac.

PAROISSE

Pas de messe en décembre

ÉTAT CIVIL

MARIAGE :

GEORGET Eric
& **OSTROWSKI** Caroline 09 novembre

DÉCÈS :

RIPOCHE Michèle 1er novembre

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Comme chaque année, **fermeture au public du 21 décembre au 06 janvier.**

TENNIS

L'association de tennis a renouvelé à l'identique son bureau lors de l'assemblée générale du 08 novembre à JAVREZAC.

AÉROMODÉLISME

A l'occasion de son assemblée générale le 16 novembre, le club d'aéromodélisme de Louzac a élu son bureau.

Président : Jean-Paul FROSSARD
Trésorière : Nicole QUINTARD
Trésorière adjointe : Aurélie BUSIN
Secrétaire : Arnaud CALMEILLE
Membres : Franck KRZYCZOWSKY (section drones), Rémy DELVOYE et Alexis SEGUY

CHAUFFAGE : PRÉCAUTIONS A PRENDRE

Avec l'apparition de températures basses, chacun rallume son chauffage. Il est bon de rappeler que **l'entretien des chaudières, cheminées et autres matériels de chauffage est primordial.**

En effet c'est une mesure impérieuse de sécurité : les **intoxications par monoxyde de carbone** (gaz incolore, inodore et donc indétectable) font des morts chaque année. La vérification de son matériel n'est rien à côté de la perte d'une vie !

Le ramonage des cheminées est aussi une obligation et permet de limiter les **risques d'incendie**. Sachez qu'en cas de problème, les assurances exigent une attestation de ramonage.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 28 octobre

- **Finances** → Décisions modificatives pour prendre en compte l'achat d'un terrain et les amortissements.
- **Locaux communaux** → Adoption de conventions de mise à disposition avec l'Association Théâtrale des Borderies, l'Association des Parents d'Elèves et le Louzac Pétanque Club.
- **Marché de producteurs** → Décision de pré candidature pour une organisation en 2020.

LISTES ÉLECTORALES

En 2020 se dérouleront les élections municipales. **Pour pouvoir voter, tout habitant de la Commune, qu'il soit français ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne doit être inscrit sur les listes électorales.**

Si ce n'est déjà fait, **accomplissez les formalités au plus vite car même si vous avez jusqu'au 07 février, le plus tôt est le mieux.** Il vous suffit de vous présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Le 08 février 2020, il sera trop tard !

Horaires de la Mairie

Sauf cas de force majeure, le secrétariat de la mairie est ouvert au public les lundi, mercredi et jeudi de 9 H à midi et de 14 H à 18 H, le vendredi de 9 H à midi et de 13 H à 17 H. Il est fermé le mardi ainsi que le week end. Il est également possible de prendre rendez-vous par téléphone (05 45 82 18 80) ou par mail (mairie.louzacstandre@wanadoo.fr).

DÉMARCHAGE

La fin de l'année est encore plus propice aux arnaques à domicile que le reste de l'année. **Que le démarchage soit en porte à porte ou par téléphone, la méfiance doit être de rigueur.**

Quant à la vente de calendrier, le facteur ou le pompier peut justifier de son identité.

MARCHEURS ET SÉCURITÉ

A l'approche de l'hiver et au vu des conditions météorologiques il est rappelé aux nombreux **marcheurs et sportifs** qui sillonnent les routes goudronnées de la commune que pour **circuler en toute sécurité**, ils doivent respecter le code de la route et se signaler par un vêtement fluorescent ou tout au moins de couleurs voyantes.

Et la sécurité est l'affaire de tous : piétons, deux-roues et automobilistes.